



INSTITUT de FORMATION en SOINS INFIRMIERS  
2, AVENUE DES LOMBARDS. BP 718 - 10003 TROYES cedex  
Tel : 03.25.49.49.99 Fax : 03.25.49.47.09



## **RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

novembre 2018

## SOMMAIRE

### Introduction

#### 1. APPRENANTS EN FORMATION PREPARANT DU DIPLOME D'ETAT

##### 1.1. Effectifs des apprenants

##### 1.2. Suivi des promotions

###### 1.2.1. L1

###### 1.2.2. L2

###### 1.2.3. L3

###### 1.2.4. AS

##### 1.3. Diplômes d'état

###### 1.3.1. IDE

###### 1.3.2. AS

#### 2. STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE

##### 2.1. Formation Prévention des risques liés à l'Activité Physique

##### 2.2. Formation tutorat dans le cadre du référentiel de formation infirmière

##### 2.3. Formation tutorat dans le cadre de la formation aide-soignante

##### 2.4. Formation Aspiration endotrachéale pour les aidants non professionnels de santé

##### 2.5. Accompagnement VAE AS

#### 3. ACTIVITE DE RECHERCHE

#### 4. SUIVI PAR L'ARS SUR LE BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE

##### 4.1. Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'état

##### 4.2. Evaluation des actions de formation continue réalisées

##### 4.3. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

#### 5. GESTION

##### 5.1. Le personnel permanent

##### 5.2. Le budget

##### 5.3. Formation continue du personnel

##### 5.4. Modification du règlement intérieur

##### 5.5. Les locaux et équipements

### Conclusion

### Annexes

## INTRODUCTION

A la suite des annonces formulées par le ministère l'année a été surtout consacrée à préparer les mises en œuvre demandées pour septembre 2018. Ainsi peut-on noter :

- La suite de la réflexion menée en région Grand Est sur l'universitarisation et le conventionnement tripartite
- Un renforcement du partenariat avec l'URCA
- L'organisation du service sanitaire
- La réflexion menée par l'ARS sur l'organisation de la formation au sein des GHT

Malgré ces évolutions non négligeables, l'IFSI de Troyes s'est attaché à maintenir le cap pour offrir aux usagers une formation de qualité, tant pour les infirmiers que pour les aides-soignants.

### 1. APPRENANTS EN FORMATIONS PREPARANT AU DIPLOME D'ETAT

#### 1.1. Effectifs des apprenants

Année de formation	Effectif réel	Quota
1 <sup>ère</sup> année	<b>112</b> 100 + 12 redoublants	100
2 <sup>ème</sup> année	<b>87</b> 72 L1 + 11 redoublants + 3 mutations + 1 réintégration en S3	
3 <sup>ème</sup> année	<b>94</b> 89 L2 + 3 redoublants + 1 réintégration + 1 mutation	
4 <sup>ème</sup> année (étudiants non redoublants et présentés au DE en décembre)	<b>19</b>	

#### 1.2. Suivi des promotions

##### 1.2.1. L1

L'année débute avec 112 étudiants ainsi répartis : 100 primo entrants + 12 redoublants

### Résultats du contrôle continu

#### Résultat du semestre 1






ECT Total Année	ECT Sem : 1	ECT Sem : 2	Moy sem	Cumul	UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE 1.3.S1 Législation, éthique, déontologie	UE 2.1.S1 Biologie fondamentale	UE 2.2.S1 Cycles de la vie et grandes fonctions	UE 2.4.S1 Processus traumatiques	UE 2.10.S1 Infectiologie hygiène	UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques	UE 3.1.S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien être	UE 5.1.S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens (C3)	UE 5.8.S1 Stage Prof. (5 Sem)	UE 6.1.S1 Méthodes de travail et TIC	UE 6.2.S1 Anglais
La note minimale					04.25	05.00	02.00	01.66	05.00	02.50	09.00	05.50	05.00	08.50		04.50	20.00
La note Maximale					17.55	19.00	20.00	19.08	18.00	19.75	19.20	16.75	19.00	18.75		19.50	00.00
La note Moyenne					12.39	13.46	12.88	08.61	13.17	11.59	14.33	12.36	12.67	11.62		12.46	
La note Médiane					12.60	13.50	13.00	9.42	13.33	11.50	14.78	12.50	13.00	11.00		12.25	

## Résultat du semestre 2

ECT Total Année	ECT Sem : 1	ECT Sem : 2	Moy. sem	Cumul	UE 1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé	UE 2.3.S2 santé, maladie, handicap, accidents de la vie	UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques	UE 3.1.S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers	UE 4.2.S2 Soins relationnels	UE 4.3.S2 Soins d'urgence	UE 4.4.S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques	UE 5.2.S2 Evaluation d'une situation clinique (C1)	UE 6.8.S2 Stage Prof. (10 Sem)	UE 6.2.S2 Anglais
La note minimale					02.25	05.86	01.88	01.75	03.75	04.00	03.00	20.00	00.00	05.25	07.75		20.00
La note Maximale					17.25	18.56	15.90	17.75	18.00	18.00	17.87	00.00	20.00	17.00	19.75		00.00
La note Moyenne					10.05	12.43	09.81	10.89	11.42	11.25	11.34		15.19	12.20	13.95		
La note Médiane					10.50	12.48	10.10	11.00	11.50	11.75	11.25		19.00	12.00	14.00		

## Résultats de L1

### Répartition des résultats par niveau

	Niveau Validation	Nombre
	Les 2 semestres validés	20,00
	Un semestre sur deux a été validé	34,00
	Total ECT >=48 (sans aucune validation de l'un des 2 semestres)	30,00
	Total ECT compris entre 30 et 48	15,00
	Total ECT < 30	1,00

## Bilan des stages

Les CAC ont demandé 6 stages de rattrapage pour S1 et 10 stages de rattrapage pour S2. A l'issue de la CAC d'août, 6 étudiants n'ont pas acquis tous les ECTS de stage (1 étudiante pour S1 et 5 étudiants pour S2)

## SUIVI DE LA PROMOTION

Interruptions de formation : 14

4 personnes préfèrent suivre une autre orientation

9 personnes ont interrompu leur formation en cours d'année pour diverses raisons (insuffisance de résultats, difficultés financières, difficultés personnelles)

1 personne a été exclue définitivement de l'IFSI à la suite d'un conseil de discipline

A l'issue des sessions de rattrapage :

1 étudiante est non redoublante de droit (< 30 ECTS). Elle est toutefois autorisée à redoubler par le conseil pédagogique.

15 étudiants ne sont pas autorisés à passer en 2<sup>e</sup> année et sont redoublants de droit.

84 personnes sont admises en 2<sup>e</sup> année dont 20 seulement avec 60 ECTS / 60.

### 1.2.2. L2

L'année a débuté avec 87 étudiants dont 72 étudiants issus de L1, 3 étudiantes arrivées à la suite d'une mutation, 1 étudiante en réintégration en S3 et 11 étudiants redoublants. 48 étudiants avaient été admis en 2<sup>e</sup> année sans obtenir les 60 ECTS de 1<sup>re</sup> année.

## Résultats du contrôle continu

### Résultat su semestre 3



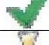


ECT Total Année	ECT Sem : 3	ECT Sem : 4	Moy. sem	Cumul	UE 1.2.S3 Santé publique et économie de la santé	UE 2.5.S3 Processus inflammatoires et infectieux	UE 2.8.S3 Processus obstructifs	UE 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques	UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers	UE 3.3.S3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	UE 4.2.S3 Soins relationnels	UE 4.6.S3 Soins éducatifs et préventifs	UE 5.3.S3 Communication, conduite de projet (C2/E)	UE 5.8.S3 Stage Prof. (10 Sem)	UE 6.2.S3 Anglais
[60]	[30]	[30]	12,47	[120]	3 2 09.50 12.25	2 2 08.50 13.50	2 1 12.67	1 1 15.40	1 1 10.00	1 1 10.00	2 1 15.00	2 1 10.25	4 1 11.00	10 1 SV	2 1 15.25
La note minimale					10.25	00.00	07.33	11.10	08.25	07.50	07.00	08.25	06.00		10.00
La note Maximale					19.00	17.33	17.33	18.20	18.00	18.75	20.00	18.75	19.00		19.50
La note Moyenne					14.84	12.06	12.84	15.50	13.03	13.31	14.23	13.59	13.96		16.39
La note Médiane					14.25	12.00	13.00	15.60	12.75	12.75	14.75	13.75	14.13		17.00

### Résultat du semestre 4

ECT Total Année	ECT Sem : 3	ECT Sem : 4	Moy. sem	Cumul	UE 1.3.S4 Législation, éthique, déontologie	UE 2.7.S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs	UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche	UE 3.5.S4 Encadrement de professionnels de soins	UE 4.3.S4 Soins d'urgence	UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques	UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs	UE 5.4.S4 Soins éducatifs, formation des professionnels (C5/10)	UE 5.8.S4 Stage Prof. (10 Sem)	UE 6.2.S4 Anglais
[60]	[30]	[30]	12,82	[120]	3 1 11.75	2 1 11.66	2 1 14.50	2 1 13.00	1 1 16.25	2 1 V 14.17	1 1 12.00	2 1 14.00	4 1 11.00	10 1 SV	1 1 17.00
La note minimale					10.00	06.33	05.50	10.00	08.75	14.17	09.25	11.00	08.25		10.00
La note Maximale					18.75	18.33	17.75	20.00	20.00	15.00	20.00	19.75	17.85		20.00
La note Moyenne					13.11	11.85	11.75	15.36	15.09	14.67	14.01	16.46	12.57		14.87
La note Médiane					12.50	11.66	12.00	15.50	15.25	14.75	14.00	16.63	12.00		15.00

## Résultats de L2

### Répartition des résultats par niveau

	Niveau Validation	Nombre
	Les 2 semestres validés	51,00
	Un semestre sur deux a été validé	21,00
	Total ECT >=48 (sans aucune validation de l'un des 2 semestres)	6,00
	Total ECT compris entre 30 et 48	0,00
	Total ECT < 30	0,00

## Bilan des stages

Les CAC ont demandé 4 stages de rattrapage pour S3 et 4 stages de rattrapage pour S4. A l'issue des sessions de rattrapage seuls 2 étudiantes n'ont pas obtenu les ECTS du stage de semestre 4.

## SUIVI DE LA PROMOTION

Interruptions de formation : 8

- 2 personnes préfèrent suivre une autre orientation
- 3 personnes ont interrompu leur formation en cours d'année pour diverses raisons (absentéisme maladie long, difficultés financières, difficultés personnelles)
- 1 personne avant la réunion d'un conseil de discipline (récidives d'absentéisme injustifié après 2 avertissements)
- 1 personne avant la réunion d'un conseil pédagogique (pour mise en danger du patient)
- 1 personne non redoublante de droit (triplante) préfère se réorienter

A l'issue des sessions de rattrapages

1 étudiant, malgré 110 ECTS, est redoublant en raison d'une UE non validée en L1

77 étudiants sont admis en 3<sup>e</sup> année dont 50 avec 120 ECTS / 120. (1 étudiante partira terminer sa formation dans un autre IFSI – région parisienne). 6 étudiants ayant obtenu 120 ECTS / 120 partiront en stage au Cambodge en S5.

### 1.2.3. L3






L'année a débuté avec 94 étudiants dont 89 étudiants issus de L2, 1 étudiante arrivée à la suite d'une mutation, 1 étudiante en réintégration en S5 et 3 étudiants redoublants.

## Résultats du contrôle continu

### Résultats de S5

ECT Stat année	ECT Sem : 5	ECT Sem : 6	Moy. sem	Cumul	UE 2.8.55 Processus psychopathologi- ques	UE 2.9.55 Processus tumoraux	UE 2.11.55 Pharmacologie et thérapeutiques	UE 3.3.55 Notes Infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	UE 4.2.55 Soins relationnels	UE 4.4.55 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE 4.7.55 Soins palliatifs et de fin de vie	UE 6.5.55 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins (C4/9)	UE 6.7.55 UE Optionnelle	UE 6.8.55 Stage Prof. (10 Sem)	UE 6.2.55 Anglais
La note minimale					10.00	13.00	10.45	10.00	11.00	11.00	09.00	10.00	20.00		10.00
La note Maximale					19.50	19.90	18.40	20.00	17.50	20.00	18.50	19.00	20.00		20.00
La note Moyenne					12.75	16.51	14.99	14.62	13.41	18.27	13.69	12.16	20.00		14.09
La note Médiane					12.50	16.83	15.25	14.50	13.13	18.50	13.75	11.50	20.00		14.00

### Répartition des résultats par niveau

	Niveau Validation	Nombre
	Les 2 semestres validés	72,00
	Un semestre sur deux a été validé	15,00
	Total ECT >=48 (sans aucune validation de l'un des 2 semestres)	0,00
	Total ECT compris entre 30 et 48	3,00
	Total ECT < 30	0,00

## Bilan des stages

La CAC avait demandé 3 stages de rattrapage pour S5 et le jury du DE a demandé 1 stage rattrapage pour S6

## SUIVI DE LA PROMOTION

Interruptions de formation : 4

2 personnes préfèrent suivre une autre orientation

1 personne avant la réunion d'un conseil de discipline (pour faux et usage de faux)

1 personne exclue à la suite d'un conseil de discipline

A l'issue des épreuves de rattrapage théoriques, 80 étudiants ont pu être présentés au jury du diplôme d'état.

A l'issue de l'ensemble des rattrapages (stage S5 + S6) les 13 étudiants restants pourront être présentés au jury du DE de décembre. Il n'y a aucun redoublant sur cette promotion.

### 1.2.4. AS

L'année de formation a débuté avec ainsi 79 élèves ainsi répartis : 57 élèves en cursus complet, 10 élèves primo entrants en cursus partiel, 4 personnes en réintégration, 1 personne en mutation et 7 élèves redoublants.

## Résultats du contrôle continu pour les personnes en cursus complet

### Evaluations à l'IFSI :

Modules	1	2	4	5	6	7	8
	Théorie	Théorie	Pratique	Théorie	Théorie	Théorie	Théorie
Moyenne	12,06	12,72	14,40	13,82	13,73	11,44	14,39

### Mises en situation professionnelle :

MSP	MSP 1 notée /20	MSP 2 notée /30
Moyenne	12,55	20,88

3 élèves n'ont pu valider le module 1

6 élèves n'ont pu valider le module 2.

2élèves n'ont pu valider le module 3.

1 élève n'a pu valider le module 4

Les modules 5, 6, 7 et 8 ont été validés par l'ensemble des apprenants au terme de la session 2.

## Résultats du contrôle continu pour les personnes en cursus partiel

### Evaluations :

Modules	1	2	6	7	8
Nombre de candidats	1	9	9	1	8
Moyenne	14,25	14,21	15,47	3,00	14,93

### Mises en situation professionnelle :

MSP1 /20	MSP2 /30
1 candidat	10 candidats
16,00	21,00

1 élève n'a pas validé le module 7

## Redoublants

### Evaluations :

Modules	1	2	7	8
Nombre de candidats	3	4	1	1
Moyenne	10,75	11,54	7,00	5,00

### Mises en situation professionnelle :

MSP1 /20	MSP2 /30
3 candidats	2 candidats
10,00	16,75

Dans le cadre du projet pédagogique, un suivi pédagogique individuel et collectif a été réalisé : les élèves (cursus complet et cursus partiel) ont bénéficié de 5 heures à 7 heures de temps de suivi pédagogique, la majorité de ce temps étant dédié au suivi individuel au sein de l'institut et/ou en stage. S'ajoute à ces temps formels, du temps supplémentaire accordé à tous les élèves en cursus partiel au gré de leur arrivée dans la formation et de leurs besoins singuliers, et notamment des temps incontournables pour des activités réalisées avec les élèves en cursus complet, avant leur arrivée (prépa de stage, portfolio, mise à niveau pour les élèves n'ayant pas réalisé le Module 1 et ne maîtrisant aucunement la DDS, ...)

### SUIVI DE LA PROMOTION

Interruptions de formation : 11

- 2 personnes préfèrent suivre une autre orientation
- 2 personnes en raison de problèmes de santé
- 4 personnes pour raisons personnelles
- 1 personne exclue à la suite de la procédure consécutive à ses absences injustifiées
- 1 personne exclue définitivement à la suite d'un conseil technique pour mise en danger du patient et insuffisances pédagogiques
- 1 personne décédée

#### 1.3. Diplômes d'état

##### 1.3.1. IDE

Session de décembre 2017

19 étudiants ont été présentés et 16 ont été diplômés

Session de mars 2018

2 étudiantes ont été présentées et ont été diplômées



Session de juillet 2018

80 étudiants ont été présentés au jury du DE le 17 juillet 2018 et 75 ont été diplômés soit 93,75 % de réussite (83 % en 2017)

### 1.3.2. AS

Session d'octobre 2017

3 élèves ont été présentés et 2 ont été diplômés

Session de mars 2018

3 élèves ont été présentés qui ont tous été diplômés

Session de mai 2018

1 élève a été présentée et n'a pas été diplômée

Session de juillet 2018

57 élèves ont été présentés au jury du DE le 18 juillet et 49 ont été diplômés soit 86 % de réussite (68 % en 2017)

## 2. STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE

La création de l'ANDPC en juillet 2016, en remplacement de l'OGDPC, et les nouvelles exigences législatives en termes de labellisation DPC et format ont amené l'IFSI à revoir l'organisation pédagogique de certaines formations. Les Hôpitaux Champagne Sud (incluant le centre hospitalier de Troyes) sont organisme DPC.

### 2.1. Formation Prévention des risques liés à l'Activité Physique

4 professionnels et un formateur nouvellement arrivé à l'IFSI ont suivi cette formation, visant à participer à la maîtrise du risque dans son établissement.

Comme les années précédentes, un groupe de 8 élèves aides-soignants ont été formés. Le choix s'est fait prioritairement parmi les élèves en études promotionnelles des HCS.

### 2.2. Formation tutorat dans le cadre du référentiel de formation infirmière

Cette formation a été labellisée formation DPC par l'ANDPC pour les années 2017 et 2018

1 session a été réalisée pour 10 personnes de l'EPSMA

14 autres professionnels de divers établissements sont été formés au cours de 2 sessions

### 2.3. Formation tutorat dans le cadre de la formation aide-soignante

Cette formation a été labellisée formation DPC par l'ANDPC pour les années 2017 et 2018

25 professionnels des HCS (CHT, EPSMA et CH de Bar sur aube) ont été formés au cours de 2 sessions

## 2.4. Formation Aspiration endotrachéale pour les aidants non professionnels de santé

4 personnes non professionnels soignants ont été formées selon le Décret 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales et l'Arrêté du 27 mai 1999 relatif à la formation des personnes habilitées à effectuer des aspirations endo-trachéales

Une session de formation particulière a été menée auprès du personnel infirmier de l'EPSMA et a concerné 9 infirmières et un cadre de santé. Le contenu pédagogique a été adapté au public et la formation s'est déroulée sur 7 heures.

## 2.5. Accompagnement VAE AS

Cette formation a été menée pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année. La directrice a accompagné 2 personnes qui soutiendront leur dossier en octobre 2018.

## 2.6. Préparation aux concours

### 2.6.1. Préparation longue

Nombre de stagiaires :

Rentrée de septembre 2017 : 15

Inscrits au concours infirmier 2017 à Troyes : 13

Admissibles au concours commun à Troyes : 10 (dont 1 ne s'est pas présenté à l'oral)

Admis au concours commun à Troyes : 6

Admis à un concours infirmier en France (Troyes y compris) : 7 (celui absent de l'oral à Troyes – reçu à Provins – mais il n'ira pas en formation. Il préfère continuer à travailler)

3 échecs à l'oral, sans surprise pour l'équipe pédagogique

### 2.6.2. Préparation à l'oral pour bacheliers

4 personnes se sont inscrites à cette partie, pour l'année 2018.

3 sont reçues sur liste principale (19 / 19 et 16 à l'oral) et entre en formation à l'IFSI en septembre

1 a échoué à l'épreuve d'admission (elle a aussi échoué à Dijon, elle tentera le concours d'AS l'an prochain)

### 2.6.3. Préparation à l'oral pour élèves de Terminale

Nombre de stagiaires :

Inscrits à cette préparation : 8

Inscrits au concours à Troyes : 8

Admissibles au concours commun à Troyes : 3

Admis au concours commun à Troyes : 1

Admis à un concours en France (dont Troyes) : 3 mais une n'a pas eu son Bac

Au total, sur 25 personnes ayant suivi une préparation au concours à l'IFSI jusqu'à son terme, 13 sont reçues dans un IFSI, soit 52 % (70 % en 2017 et 2016). Mais 2 personnes n'ont donné aucune information (toutefois une jeune bachelière a su me renvoyer un SMS « c'est qui » à mon appel téléphonique et message laissé).

Ces 3 préparations sont définitivement arrêtées puisque le recrutement se fera à partir de Parcours sup' en 2019. La préparation a donc totalement été reconfigurée en privilégiant les éléments utiles en formation par la suite à savoir : mathématiques, français, anatomie.

#### 2.6.4. Préparation pour les titulaires du DEAS/DEAP

Nombre de stagiaires :

Inscrits à cette préparation : 9

Inscrits au concours à Troyes : 9

Admis au concours Troyes : 6

**En ajoutant les prépas des AS/AP sur 34 personnes, 19 sont reçues soit 56 %**

### 3. ACTIVITE DE RECHERCHE

Actuellement une formatrice est en Doctorat de Sciences de l'Education

### 4. SUIVI PAR L'ARS SUR LE BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE

#### 4.1. Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'état

##### 4.1.1. Utiliser les nouveaux outils pédagogiques

- La partie sécurisée du site internet accessible uniquement aux apprenants est totalement intégrée à la pédagogie menée à l'IFSI avec la possibilité de :
  - Consulter les plannings
  - Avoir les cours en ligne
  - Prendre connaissance de certains documents institutionnels tels que règlement intérieur, convention de stage...

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 août 2018, le site a reçu près de 71 000 visites (en baisse de 4% par rapport à 2017) de 21031 utilisateurs différents (y compris les apprenants et formateurs de l'IFSI). Les nouvelles visites représentent 22,6 % de la fréquentation (en baisse encore cette année. Les pics de fréquentation ont eu lieu lors de la publication des différents résultats (CAC, concours, diplômes d'état) où la fréquentation dépasse largement le nombre de personnes concernées. On peut imaginer que cela représente également un mode d'information pour les familles des apprenants. La fréquentation étrangère est en légère hausse et représente 1,77 % (contre 1,25 % en 2017) des visites. Les visiteurs regardent en moyenne près de 4,5 pages sur une durée de 3,5 minutes.

- La mise place du e-learning pour l'ensemble des apprenants soit au travers de modules particuliers d'apprentissage soit par l'intermédiaires de fiches faisant appel aux pratiques / connaissances / quizz / vidéo : on constate une réelle plus-value, dès lors que ces outils sont associés à l'organisation des unités d'enseignement et qu'un temps est institutionnalisé dans le planning.
- Pour la première année, les apprenants (et les formateurs) ont été engagés dans la Certification Voltaire, certification en orthographe reconnue au niveau national, et international. Après une année d'entraînement et révision par e-learning, les résultats vont de 210 / 1000 pour les moins performant des apprenants à 937/ 1000 pour le meilleur des formateurs.

- Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive tous les apprenants ont pu bénéficier d'une séance de formation sur mannequin haute-fidélité. Et un groupe d'étudiants, cette année, a également pu l'expérimenter en UE 6.2 - anglais.

#### 4.1.2. Poursuivre les différents partenariats

##### 4.1.2.1. Partenariat international

Cette année l'IFSI a accompagné une étudiante partie réaliser un stage en Belgique en démarche personnelle.

4 étudiantes sont parties en stage pour 5 semaines au Vietnam

Les différents stages à l'étranger ont été présentés à l'ensemble des apprenants volontaires de l'IFSI

##### 4.1.2.2. Partenariat universitaire

- Lien avec l'université

Les liens avec l'URCA ont été renforcés en 2017/2018. Cela s'est traduit par

- un meilleur suivi des inscriptions, avec une volonté affichée de madame Le Doyen de la faculté de médecine d'obtenir 100 % d'inscriptions – devenu la condition sine qua non de l'obtention du grade licence.
- Une réflexion amorcée sur le master en pratique avancée à créer à l'URCA
- La tenue de 2 commissions spécialisées
- La révision des maquettes de formation afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle de Grand Est
- L'engagement dans le service sanitaire : de nombreuses réunions préparatoires ont eu lieu à Nancy. La mise en œuvre se fera en 2018/2019

- Commission d'attribution des crédits :

Mise en place par l'arrêté du 31 juillet 2009, la commission d'attribution des crédits s'est réunie trois fois en 2017/2018, soit à l'issue du premier et du second semestre, et après les rattrapages d'été.

- Conseil de la vie étudiante :

Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année scolaire. Les éléments les plus souvent abordés sont les projets de l'IFSI, les manifestations particulières (portes ouvertes, journée sportive, festivités du DE, l'organisation de la journée d'intégration pour les nouveaux apprenants de l'année 2018/2019), la logistique à l'IFSI (mise en ligne des cours, lenteur des réparations, repas), l'association AESIT, les liens avec l'université. Cela a permis un échange d'informations entre l'équipe d'encadrement et les apprenants ou encore une aide aux prises de décisions.

#### 4.1.3. Révision du règlement intérieur

Une importante révision des textes législatifs a conduit à une évolution certaine des règlements intérieurs des formations infirmière et aide-soignante. Les règlements modifiés ont été approuvés lors des instances respectives pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2018.

#### 4.1.4. Centre de documentation

L'activité du centre de documentation fait l'objet d'un rapport annexe.

#### 4.1.5. L'engagement citoyen

Depuis plusieurs années l'IFSI engage les apprenants à mener des actions citoyennes (tris sélectifs en lien avec le développement durable, préservation de l'environnement...) Les étudiants ont souhaité aller plus loin en créant une Charte de l'apprenant<sup>1</sup>. D'abord validée en conseil de la vie étudiante, elle a ensuite été validée en conseil technique et conseil pédagogique. Cette charte est désormais affichée à l'IFSI et s'impose à tous les apprenants

#### 4.2. Evaluation des actions de formation continue réalisées

Chaque session de formation continue fait l'objet d'une évaluation à chaud à partir l'enquête de satisfaction<sup>2</sup>. D'une manière générale, les stagiaires sont tout à fait satisfaits des formations menées en termes de :

- Connaissances professionnelles
- Outils adaptés à l'exercice
- Qualité des intervenants
- Accueil (avec un bémol sur le parking un peu distant)

#### 4.3. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

Aucune action de recherche n'est menée sur l'IFSI à ce jour. L'IFSI a le projet de s'y engagé au cours de l'année 2018/2019.

### 5. GESTION

#### 5.1. Le personnel permanent

1 <sup>ère</sup> Année (112)	2 <sup>ème</sup> Année (87)	3 <sup>ème</sup> Année (94)
J. COLLAS 1	A. GOUSSET 1	A.P. GUEDES-RIQUEL 1
J. RAVEGLIA 1	C. CHOISELAT 1	V. TIRA 1
C. LEBON 0,8	A. CHAUVIN 0,9	M.O. JOANNETON 1
C. MLENECK FINOT 1	C. MERCADIER 1	B. HENRION 1
<b>ET AUSSI</b>	C. BOTELLA 1	
	F. BERNARD 1	
	E. GAILLARD 0,8	
	B. GOSSO (CET) 0,8	
	V. MAKSON 1	
<b>Pour la formation aide-soignante (87)</b>	P. BARRET 0.8	C. COGNON 0,8
	E. POUILLOT YUNG 1	J. BERTOLDO 1

<sup>1</sup> Cf. annexe I

<sup>2</sup> Cf. annexe II

1 formatrice est chargée de la gestion des stages : I. RIGAULT 1  
1 Formatrice est en master : 0,2 %  
1 Formatrice est en doctorat : 0,2 %  
1 formateur en délégation syndicale : 0,2 %

Ratio à la rentrée de septembre pour l'ensemble de l'institut  
1 formateur présent pour 18,37 apprenants

### Mouvements année 2017/2018

#### **Equipe pédagogique, 22 personnes**

Nomination : Madame Guedes-Riquel (à 100 %) en tant que coordinatrice des activités pédagogiques le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Départs : Madame Lebon (à 80 %) pour mutation sur le CHT le 1<sup>er</sup> février 2018

Arrivées : Madame Makson (à 100 %) au 1<sup>er</sup> février 2018

Madame Rolland (à 100 %) au 1<sup>er</sup> juin 2018

Maladie : Madame CHOISELAT en maladie longue durée depuis le 8 février 2018

#### **Services communs**

- Secrétariat : 3 Adjoints administratifs :
  - Madame BLASSON : 100 %
  - Madame VAUCAIRE : 90 %
  - Madame MUTEL : 100 % arrivée le 2 janvier 2017
  
- Entretien : 1 Ouvrier professionnel spécialisé :
  - Monsieur BABLIN : 100 %

2 Agents d'Entretien Qualifiés :

  - Madame JUMEAU : 80 %, qui fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> août 2018
  - Madame NANCEY : 100 %
  - Madame LEGRAND : 80 % arrivée le 26 février 2018
  
- documentation : 1 adjoint des cadres :
  - Madame Stéphanie ANDRIOT documentaliste : 100 %
  
- Informatique : 1 personne en contrat aidé à 10 % (soit 1 X 4 h par semaine)
  
- Direction : 1 directrice à 60 % (et 40 % sur le CHT) et une adjointe à 100 %.

#### 5.2. Le budget

Le budget 2018 (environ à 2,5 millions) devrait être connu prochainement. La procédure contradictoire a eu lieu le 3 juillet 2018.

Les projets 2018 ont tous été honorés :

- le remplacement de l'écran d'accueil (fait le 12/03/2018) ;
- le remplacement des switches informatiques (taxe d'apprentissage fait en avril) ;
- le remplacement du salon des apprenants (taxe d'apprentissage – en cours de livraison) ;
- l'installation de la sonorisation en salle 2 (taxe d'apprentissage) ;
- réfection d'un bureau de formateur ;

- installation de stores dans tous les bureaux de formateurs ;
- inscription des élèves à la Certification Voltaire ;
- l'achat des panneaux d'affichage va se concrétiser d'ici la fin de l'année ;
- le remplacement de quelques fauteuils pour des assises plus ergonomiques.

### 5.3. Formation continue du personnel

#### 5.3.1. Equipe pédagogique

- 1 formatrice,  
Durée : sur l'année : DIU Droit médical et gestion des risques – Université de Bourgogne
- 1 formatrice,  
Durée : sur l'année : MASTER MEEF – URCA
- 13 formateurs,  
Durée : 1 journée : Thème : L'évaluation – Formation Partenaires (fin de la formation débutée en mars 2017)
- 3 formateurs  
Durée : 1 journée : Thème : Recherche en Soins au niveau licence en IFSI – IFCS de Laxou
- 4 formateurs  
Durée : 2 journées : Thème : Journées Nationales du CEFIEC : Dans une formation en mouvement, Gardons le cap !
- 4 formateurs  
Durée 3 journées : Thème : L'apprentissage en pratique simulée – Formation Partenaires
- 2 formateurs  
Durée 1 journée : Thème : les émotions en simulation, des outils ou un handicap - ABASS
- 1 formateur  
Durée 3 journées : Thème : Intégrer le développement durable dans sa pratique professionnelle
- 1 formateur  
Durée : 3 journées : AFGSU 1+2 – CESU 10
- 1 formateur  
Durée : 1 journée : Recyclage AFGSU 1+2 – CESU 10
- 1 formateur  
Durée : 1 journée : Thème : éthique et organisation - GEFRES
- 1 formateur  
Durée 2,5 journées : Thème : Nouveaux visages de la souffrance au travail

- 1 formateur  
Durée : 1 journée : Thème : 30 ans d'histoire de la greffe au CHU de Reims
- 1 formateur  
Durée : 1 journée : Journée bourguignonne de Médecine d'urgence – CHU de Dijon
- 7 formateurs  
Formation en E-Learning : thème : bureautique – Vodeclis
- 1 formateur  
Formation en anglais – Groupe ESC Troyes

### 5.3.2. Equipe administrative

- La directrice  
Durée 2 journées – ANDEP « Vers une nouvelle aire managériale : perspectives, stratégies et territoires »
- La directrice  
Durée 3 journées – AFDS Journées nationales d'études : Territoires prescrits, parcours réels
- La directrice  
Durée 2 journées : AFGSU 1 – CESU 10
- 3 secrétaires  
Durée 1 journée : développement des différentes plateformes mises en œuvre au sein de la grande région (université, pôle emploi)
- 1 secrétaire  
Durée 2 journées : AFGSU 1 – CESU 10
- La documentaliste  
Durée 1 journée : Pédagogie Active et compétences informationnelles - ASCODOCPSY

### 5.3.3. Equipe logistique

- 2 personnes  
Durée 2 journées : AFGSU 1 – CESU 10

## 5.4. Modification du règlement intérieur

A la suite de l'évolution des textes législatifs concernant la formation infirmière, les règlements intérieurs des formations infirmière et aide-soignante ont été revus. Ils ont été validés en conseil technique le 13 avril 2018 et en conseil pédagogique le 15 mai 2018.



### 5.5. Les locaux et équipements<sup>3</sup>

Comme chaque année, les locaux souffrent de leur particulière vétusté et sont davantage dégradés lors des intempéries (inondations...). Il a été nécessaire de rafraichir un bureau, et des stores ont été posés dans tous les bureaux de formateurs.

#### Conclusion

L'année 2017/2018 fut marquée par l'annonce de grandes évolutions à venir. Ainsi, en 2018/2019 il conviendra de mettre en œuvre :

- Le service sanitaire pour les étudiants infirmier
- Réaliser le premier recrutement des étudiants infirmiers bacheliers via Parcours Sup
- Préparer la formation aide-soignante selon le nouveau référentiel annoncé pour mars 2019

#### Annexes

Annexe I : charte de l'apprenant

Annexe II : enquête de satisfaction

Annexe III : locaux pédagogiques et équipements

---

<sup>3</sup> Cf. annexe III locaux pédagogique et équipements


## Annexe I : Charte des apprenants




### *Charte des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants de l'IFSI de Troyes*

Les droits et les responsabilités énoncés dans la charte suivante visent à assurer la poursuite de la formation des étudiants et des élèves dans un cadre respectueux de la dignité de tout le monde. Cette charte définit les droits et devoirs des étudiants et des élèves. Tout membre de l'établissement doit respecter les devoirs énoncés dans la charte. Les étudiants et les élèves doivent assumer les responsabilités qui leur appartiennent en vertu de la charte suivante.

Les propos discriminatoires et dégradants envers les aptitudes physiques et sociales d'une personne sont à proscrire de la part de tout étudiant ou élève.




Tout étudiant ou élève a droit au respect de tous et envers tous.



La ponctualité et l'assiduité doivent être respectées par tous.




Tout étudiant ou élève doit s'investir dans les travaux de groupe.




Dans un intérêt commun, les étudiants ou élèves ont droit à l'émission collective d'une critique constructive et objective pour faire évoluer leur apprentissage.




La solidarité envers tous collègues est primordiale.



Dans la limite du respect d'autrui, chacun est en droit d'exprimer ses ressentis et ses pensées.




Tout étudiant ou élève doit faire preuve d'éthique dans les activités pédagogiques liées à la formation.




Un matériel en bon état de fonctionnement est accessible aux étudiants et aux élèves de l'établissement.



Tout étudiant ou élève est acteur de sa formation.



L'établissement met à la disposition des étudiants et des élèves, un environnement de qualité, des conditions d'apprentissages et d'études adéquates.



Le respect de l'environnement et le maintien du bon état du matériel doit être garanti par tout élève ou étudiant afin d'éviter toute détérioration anormale.

## Annexe II : évaluation des sessions de formation continue



INSTITUT de FORMATION en SOINS INFIRMIERS  
2, AVENUE DES LOMBARDS. BP 718 - 10003 TROYES cedex  
Tel : 03.25.49.49.99 Fax : 03.25.49.47.09



Dans le cadre de la démarche qualité, et afin d'améliorer la prestation fournie, merci de remplir ce document

Pour les éléments suivants, vous êtes :	TS	S	PI	TI
L'organisation de votre arrivée en formation				
L'accueil				
La présentation des intervenants / de la session				
La présentation des objectifs de formation				
La clarté des contenus				
L'utilité des contenus par rapport aux objectifs				
L'utilité des contenus par rapport à votre exercice				
Les outils et moyens utilisés				
La présentation des supports fournis				
Le contenu des supports fournis				
Par quel(s) thème(s) souhaiteriez-vous compléter cette formation pour le niveau II				

(TS : très satisfaisant / S : satisfaisant / PI : plutôt insuffisant / TI : très insuffisant)

### Vos commentaires et suggestions

### Annexe 3 : Locaux pédagogiques et équipements

Etages	Amphithéâtres	Salles	Places	Equipements
<b>Rez-de-chaussée Accessible Wi-Fi</b>		Amphithéâtre 1	150	Rétroprojecteur, TV et magnétoscope, ordinateur, vidéo projecteur et équipement sonorisation
		Amphithéâtre 2	128	Rétroprojecteur, TV et magnétoscope, ordinateur, vidéo projecteur et équipement sonorisation
		Salle 1	100	Rétroprojecteur, TV et magnétoscope, ordinateur et vidéo projecteur
		Salle 2	80	Rétroprojecteur, TV et magnétoscope, ordinateur, vidéo projecteur et équipement sonorisation
	Salles de travaux dirigés	Salle A	24	Vidéoprojecteur + ordinateur, rétroprojecteur Ecran mural manuel
		Salle B	27	Vidéoprojecteur + ordinateur Ecran mural manuel
		Salle C	27	Vidéoprojecteur + ordinateur Ecran mural manuel
		Salle D	27	Vidéoprojecteur + ordinateur Ecran mural électrique Raccordement vidéo avec la salle TP3
	Salles de travaux pratiques	TP1	25	1 lit à hauteur variable, 1 adaptable, 1 table de chevet, 2 pics à perfusion, 1 petit chariot
		TP 2	19	1 lit électrique à hauteur variable, 1 adaptable, 1 pic à perfusion, 1 table de chevet, 1 lève-malade, 1 grand chariot
		TP 3	15	1 lit électrique à hauteur variable, 1 adaptable, 1 pic à perfusion, 1 table de chevet, 1 petit chariot 1 pièce régie, 1 mannequin moyenne fidélité, moniteur mannequin, salle de régie

Étages	Amphithéâtres	Salles	Places	Equipements
<b>1<sup>er</sup> étage</b>	Centre de documentation		15	3 ordinateurs, 1 imprimante/photocopieuse couleur, 1 scanner, 1 scanner sphinx, 3600 ouvrages, 1 630 abonnements à des revues papier et électroniques
	Salle informatique	2 salles	20	20 ordinateurs et 2 imprimantes 1 relieuse électrique 2 scanners Sphinx
<b>2<sup>ème</sup> étage Non Accessible Wi-Fi</b>	Petites salles	Chambre A	4	1 bureau, 3 chaises
		Chambre B	4	1 bureau, 3 chaises
		Chambre C	4	1 bureau, 3 chaises
		12 Salles de travail de groupe	72	2 tables (hexagone), 6 chaises
	Studio		19	1 bureau, 19 chaises